L'Autorité de la concurrence autorise le rachat de Libération, d'une part, et celui de L'Express, d'autre part, par M. Patrick Drahi.

Publié le 03 juin 2015

L'Autorité de la concurrence autorise l'acquisition par M. Patrick Drahi du quotidien *Libération* (détenu par NewsCo Group et PMP Holding) d'une part, et notamment des magazines *L'Express, L'Expansion, Côté Maison, L'Étudiant* (groupe Express-Roularta) et *A Nous Paris, Lille, Lyon et Marseille*, d'autre part (société A nous Paris).

L'entrée du groupe contrôlé par M. Patrick Drahi dans le secteur de la presse écrite autorisée

Compte tenu de leur interdépendance et conformément aux lignes directrices concentrations de l'Autorité, ces deux acquisitions ont été considérées comme étant une seule et même opération. L'Autorité de la concurrence a donc procédé à l'examen commun de l'impact concurrentiel de ces rachats.

M. Patrick Drahi, qui contrôle par ailleurs les groupes de télécommunications Numericable et SFR, acquiert les sociétés PMP Holding, NewsCo Group, Group Express Roularta et A Nous Paris. A l'issue de cette opération il contrôlera notamment le quotidien *Libération* ; les magazines *L'Express, L'Expansion, Mieux vivre votre argent, Point de vue, Lire, Studio Cinélive, l'Etudiant* et *01.net* ainsi que les magazines gratuits *A Nous Paris, A Nous Lille, A Nous Lyon et A Nous Marseille*.

L'Autorité a considéré que cette opération n'était pas susceptible de porter

atteinte à la concurrence dans la mesure où elle ne crée pas de chevauchement d'activités sur les marchés de la presse (en particulier de la presse magazine). Le nouvel ensemble continuera en outre de faire face à des concurrents importants tel que les groupes Le Monde ou Lagardère Active.

L'Autorité de la concurrence a donc autorisé cette opération sans engagements.

DÉCISION 15-DCC-66 DU 3 JUIN 2015

relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés NewsCo Group, PMP Holding, Group Express Roularta et A Nous Paris par la société Altice IV

Consulter le texte intégral

Contact(s)

Yannick Le Dorze
Adjoint à la directrice de la communication
01 55 04 02 14
Contacter par mail